

Programme sur l'équipement, les accessoires et les matériaux de construction. (Programme BEAM).—En 1967, le ministère de l'Industrie a lancé le programme BEAM pour augmenter la productivité et l'efficacité dans la fabrication et l'utilisation de l'équipement, des accessoires et des matériaux de construction. Le programme poursuit cinq objectifs principaux: mise sur pied d'un système complet et détaillé d'information pour le bâtiment; efforts en vue de faire adopter la coordination modulaire des éléments interchangeables de construction; encouragement à l'usage de techniques industrialisées dans la construction; efforts en vue de l'uniformisation des règlements et des normes du bâtiment et création d'un programme de concours d'esthétique industrielle. Trois Comités consultatifs de l'industrie ont été créés pour aider le ministère à définir et à mettre en œuvre les objectifs du programme: le comité de la coordination modulaire, le comité des systèmes d'information sur la construction et le comité des techniques et systèmes de construction industrialisés. Ces comités se réunissent régulièrement, et comptent des architectes, des ingénieurs, des représentants des syndicats ouvriers et des industries du bâtiment et de la fabrication.

Une étude a été entreprise en vue de déterminer les besoins précis et les priorités dans le domaine de l'information sur la construction au Canada, en vue d'identifier les moyens par lesquels pourrait être établi un système d'information souple et complet et en vue de permettre au gouvernement et à l'industrie d'évaluer les perspectives de succès d'un tel organisme. Le Comité consultatif de l'industrie envisage aussi la mise au point de systèmes et de méthodes de codification et de répertoriage de l'information.

Avec l'aide du Comité consultatif de l'industrie sur la coordination modulaire, le ministère a mis au point un programme pour encourager l'emploi accru de normes dimensionnelles pour les éléments de construction. Une série de six conférences s'est déroulée dans les principaux centres canadiens, en octobre et en novembre 1967, pour informer les responsables de la politique de l'industrie du bâtiment des avantages technologiques et économiques de la mesure modulaire. Des séances d'études sont prévues pour renseigner les architectes, ingénieurs, dessinateurs et chefs de travaux de la construction sur les principes modulaires dans le domaine de la construction. Le ministère prépare actuellement un répertoire des matériaux canadiens de construction modulaire.

Dans le but d'obtenir des renseignements de première main sur les techniques industrialisées de la construction, le ministère a envoyé, dans certains pays européens, trois missions industrielles pour étudier les systèmes de construction à partir d'éléments préfabriqués en béton, en maçonnerie et en acier. Une conférence nationale sur le thème «Pour une construction systématique», dont le but est de renseigner tous les secteurs de l'industrie sur le développement des techniques industrialisées de la construction, est prévue; elle sera suivie d'une série de colloques et de causeries auxquels participeront des spécialistes renommés. Vu que l'adoption de règlements uniformes du bâtiment, la mise au point de normes d'exécution et l'élaboration de modalités d'évaluation des nouveaux matériaux, des nouveaux systèmes et des nouvelles techniques de la construction faciliteraient l'industrialisation du bâtiment, on est en train d'organiser une étude en profondeur dans le but d'ouvrir la voie à de tels progrès.

Le Concours d'esthétique industrielle du programme BEAM a été institué pour rendre honneur à la qualité esthétique de l'équipement, des accessoires et des matériaux de construction qui tiennent compte des principes de la coordination modulaire, de la préfabrication, et du pré-assemblage ainsi que des éléments standards. Les dessins pourront être présentés dans cinq catégories: ensembles structuraux, parement extérieur, système de finissage intérieur, équipement mécanique et équipement électrique.

Esthétique industrielle.—Le Conseil national de l'esthétique industrielle et le ministère de l'Industrie ont été, en 1967, les animateurs de nombreuses activités. Ils ont mis sur pied un service consultatif destiné à venir en aide aux dessinateurs industriels désireux de saisir l'occasion qu'offraient Expo 67 et les projets du Centenaire. Conformément au programme *Design Canada* lancé en 1965 afin d'encourager la conception de produits de valeur esthétique pouvant être utilisés en rapport avec les projets du Cente-